



COMMISSION TECHNIQUE

PROCÈS-VERBAL

N°5

Réunion du : Lundi 15 mai 2023

À : 18h30

Responsable administratif : Christophe BELLARD

Présents : Cédric CARREZ, Gérard LETESSIER, Mehdi BENAÏSSA, Belkacem ZOBIRI, Pierre SERVAT,

Excusé(s) : Cyril ROUVIER, Solène BOUVIER, Alexis ARRAZAT, Cédric DEBON, Christophe MONFRIN,

Non - Excusé(s) : Christophe VIDUSSI, Yann CROUHY

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



La commission approuve le PV N°04 du 06/02/2023 et passe à l'ordre du jour.

COURRIER

➡ RAS

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

▪ *Actions techniques de fin de saison*

➡ CHALLENGE U11 – 03 JUIN – MALIJAI

- Présentation du déroulé
- Présentation des besoins : C.DEBON, M.BENAISSA, G. LETESSIER et B.ZOBIRI seront présents pour animer des ateliers

➡ JND U9 – 10 JUIN – LARAGNE

- Présentation du déroulé (Festifoot + Structures gonflables + 1 action éducative)
- Présentation des besoins : C.DEBON, M.BENAISSA, C.BELLARD seront présents pour animer des ateliers

➡ JND U7 – 17 JUIN – GAP

- Présentation du déroulé (Festifoot x2 + Jeux)
- Présentation des besoins : C.DEBON, M.BENAISSA, B.ZOBIRI seront présents pour animer les ateliers.

▪ *Féminisation*

Opération « TOUTES FOOT »

➡ **Rappel du retour des dossiers des clubs avant la fin de semaine (20 mai).**

➡ Bilan des deux projets portés par le District

- Club des dirigeantes ➔ Réussite avec la 1^{ère} édition le vendredi 5 mai.
- Journée 100% féminine ➔ Echec suite à l'annulation de la partie pour les jeunes licenciées.

▪ *Festival U13*

Phase départementale – Bilan : Pas de question

Phase régionale – Retour sur les équipes

- Gap Foot 05 (11^{ème}) et ASA (15^{ème}) pour les garçons
- Entente Gap Foot 05 / Laragne Sports (7^{ème}/12) pour les filles



FONCTIONNEMENT COMMISSION TECHNIQUE

▪ *Développement de l'adhésion et la cohésion au sein de la commission*

Une réflexion est menée en groupe pour proposer des actions favorisant l'adhésion à la commission technique.

- Prévoir 2 actions durant la saison (début de saison – mi-saison)
 - Observation de match de pré-saison des professionnels
 - Sortie Bowling ou autres.
- Valorisation des clubs d'origine des joueurs : Comment ?
 - Création d'une fiche bénéfique pour les clubs et les joueurs (s'appuyer sur Benjamin)
 - Réunion de tous les diplômés pour une présentation du fonctionnement des CPS.

PROJET de PERFORMANCE FEDERAL

▪ *Evènements finaux*

Chaque responsable doit proposer une finalité pour clore la saison.

- **U12 : Inscription au tournoi de Pégomas (1 équipe)**
- **U13 : Inscription au tournoi de Pelissance (2 équipes) ➔ 2^{ème} et 3^{ème}**
- **U14 : Pas d'action**
- **U15 : Pas d'action**
- **Feminines : Absence des responsables**

▪ *Analyse des CPS*

Une analyse de la saison est faite.

▪ *Projection des référents CPS*

Chaque responsable doit proposer une finalité pour clore la saison.

- **U12 : ?**
- **U13 : Cédric CARREZ et Gérard LETESSIER**
- **U14 : Belkacem ZOBIRI**
- **U15 : Christophe BELLARD**
- **Feminines : ?**



INTERVENTION DE FABIEN MERCADAL

- ***Développement des compétences mentales***

Réflexion collégiale durant 5 minutes puis présentation de quelques consignes de jeu favorisant le développement de ces compétences mentales (voir annexe).

- ***Travail des centres***

Réflexion collégiale sur les comportements attendus en lien avec vos projets de jeu, puis présentation de quelques exemples d'ateliers ou d'outil.

- 1- Codifier les règles d'action en fonction des espaces en plaçant simplement des jalons au bord du terrain
- 2- Travail autour des jeux banides
- 3- Travail autour d'un jeu sur un but.

- ***Présentation rapide des spécificités du projet de jeu***

Présentation de l'animation recherchée avec le Paris FC en fonction du profil des joueurs.

Prochaine réunion soit en juin (2^{ème} quinzaine) soit en aout (2^{ème} quinzaine).

Le Responsable administratif

Christophe Bellard

Le Secrétaire de Séance

PY Bernier

